

UNION DES MUTILES ET REFORMES.

La prochaine assemblée générale trimestrielle aura lieu le 23 janvier 1927.

Comme il y aura renouvellement partiel du Conseil d'administration, les membres qui seraient désireux de poser leur candidature à cette élection, peuvent l'envoyer au siège...

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE a lieu dimanche, à 10 h., en la salle du Café de la Nouvelle-Poste, 46, boulevard Gambetta.

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : Venant, 40, rue de Lille, Roubaix. 60700

LES FUNERAILLES D'UN VETERAN COLOMBOPHILE.

Hier ont eu lieu les funérailles d'un victime de la barbarie allemande, le vétérinaire Henri Pollet, chef d'équipe à la Boulangerie Municipale.

UNION DES CHEFS DE FAMILLE NOMBREUSE DE ROUBAIX (Section du Faveuil). — Aujourd'hui, dimanche 26, à 16 h. 30, réunion générale annuelle des adhérents.

VICTIME DU FROID. — Vendredi matin, M. Joseph Couque, 68 ans, domicilié rue Saint-Laurent, 11, cité Saint-François, se rendait à la consultation chez M. le docteur Masurel, lorsque en pénétrant chez le médecin il s'affaissa soudain, frappé de congestion.

RENAULT. — Agence officielle Deltete, 96, rue Inghem, — Téléphone 550. 51459

UN FEU DE CHEMINÉE. — Les pompiers étaient prévenus vendredi, à 11 h., qu'un incendie venait de se déclarer dans un magasin de M^{lle} Jeanne et Marcelle Boer, rue du Bois.

LES COOPERATIVES REUNIES. — VAGUE DE BAISSE. — Les Caisses réunies, 101, rue de l'Armat, 101, offrent à leurs nombreux coopérateurs, à titre d'étréme, une bouteille de VIN MOUSSEUX au prix de 5 francs 50 la bouteille. 21711

UN ACCIDENT A LA GARE. — Au cours d'une manœuvre, un homme d'équipe de la gare, M. Henri Debert, 22 ans, demeurant rue du Vieux-Faubourg, cour des Elites, a été comprimé entre deux wagons.

LUNETTERIE MODERNE, OPTIQUE, José, 4 A L'OPTOMETRE, 181, Gde-Rue, R. 22518

EN TOMBANT DU TRAMWAY MONGY. — Un habitant de la rue du Pile, 126, M. Ferdinand Six, 59 ans, en voulant descendre du tramway Mongy avant l'arrêt complet, a fait une chute et s'est fait des contusions au bras et à la tête.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles de l'impôt général et des impôts additionnels sur les revenus ont été établis et sont en vente au bureau de perception de la commune de Roubaix.

OPÉRIEN DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Aujourd'hui (Nôl), à midi, réunion au Café Français Posters, 10 bis, rue de Tournai (près place Foch-àux-Chiens). A 2 h., banquet, au siège.

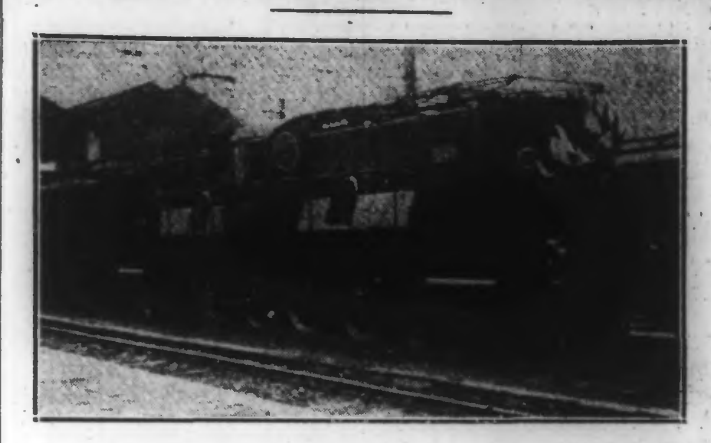
ASSOCIATION DES CONTREMAITRES ET SUBVILLAINS DU TRAVAIL. — Dimanche, à 9 h. 30, 1, rue de l'Armat, réunion mensuelle des sections péageuses, salaires et appari.

DU 25 au 30 DECEMBRE PLEIN LES BOTTES 1 heure 1/2 de fou-rire Le plus comique des Comiques en exclusivité CENTRAL CINE GUILLAUME TELL avec adaptation musicale. Aujourd'hui, à 3 h. et à 8 heures Location ouverte. Téléphone 15.07

FEUILLETON de « JOURNAL de ROUBAIX » de 25 décembre 1926 N° 87.

La Petite Bleue PAR GEORGES PRADEL DEUXIEME PARTIE Maitres chanteurs — Et ce n'est qu'un commencement... Car, dès ce fortuné jour, je puis me considérer comme ayant de jolies petites rentes... Et est imbécile de Lariol qui ne voulait pas me croire L. qui doute encore L. Vraiment, on n'est pas bête comme lui L. Mais si dévoué...

La ligne électrique Paris-Vierzon



L'AUTOMOTRICE DU TRAM ÉLECTRIQUE PARIS-VIERZON, DONT LA LIGNE A ÉTÉ INAUGURÉE JEUDI

Exigez la LAMPE OSRAM Concessionnaires : Decoussage et Jullien, Roubaix, Tél. 14. 30593

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, hier soir, vendredi, à 19 h. 20, sous la présidence de M. Briffaut, député-maire, entouré de MM. Lecomte et Pequin, adjoints.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 1926 est approuvé sans observations.

Acquisition des baraquements de la 'Reconnaissance'. — Le Conseil vote un crédit de 600 fr. pour l'acquisition des six baraquements installés par le Service de la Reconnaissance sur les terrains de la 'Reconnaissance'.

Vote : Réception définitive des travaux de pavage des trottoirs. — Le Conseil approuve la réception définitive des travaux de pavage exécutés dans la rue de Sarsel, s'élevant à 114.201 fr. 25. Le reliquat disponible de 10.798 fr. 15 sera affecté aux travaux d'achèvement du chemin V.O. N° 16.

Lotissements de terrains au Bas-Chemin et au Laboureur. — Avis favorable est donné au projet de lotissement de terrains au Bas-Chemin, présenté par M. Dillies, pour la Société civile 'Familie Dhalin-Duclos', ainsi qu'à celui du Laboureur, présenté par le Syndicat des Propriétaires de la Maison Roubaisienne.

Distribution d'eau potable. — Le Conseil approuve le projet de règlement qui sera imposé aux abonnés pour la distribution d'eau potable. Le prix de l'eau est déterminé par un prix de base (1 fr. 50 m³), qui varie selon les fluctuations de l'index économique, lequel est publié chaque trimestre par le Ministère des Travaux publics.

Un relevé des compteurs. — Il sera toujours tenu compte d'une consommation minima évaluée à 10 m³ par trimestre. Au-dessous de cette limite, cette quantité n'aura pas été employée.

Hôpital-Hospice. — Le Conseil fait un avis favorable à la distribution de la Commission administrative des Hospices pour les fournitures de pain et les fournitures pharmaceutiques à l'hôpital-Hospice pendant l'année 1927, ainsi qu'à la fourniture de bois et d'essence, de charbon de terre, de lait d'espèces et de charbon nécessaires aux différents établissements hospitaliers pendant le premier trimestre.

Entrées des boîtes aux lettres. — L'abonnement à l'entretien des boîtes aux lettres, précédemment fixé à 3 francs par boîte et par an, est porté à 10 francs par l'Administration des Postes, à partir du 1^{er} janvier 1927. Le Conseil vote un crédit complémentaire de 20 francs par boîte.

Communications diverses. — M. le Maire donne communication : 1^o Du rattachement de la commune de Muret, pour la création d'un bureau de poste à Muret, sur le territoire de la commune de Muret, par l'Administration des Postes, à partir du 1^{er} janvier 1927. Le Conseil vote un crédit complémentaire de 20 francs par boîte.

Une disparition inquiétante. — Un habitant de la rue Desmazures, 18, M. Louis Bouteau, âgé de 60 ans, a quitté son domicile le 8 décembre, et depuis cette date-là, on est sans nouvelles de lui. Voici les signalements de ce disparu : Veston gris, pantalon rayé noir et blanc, casquette grise, foulard noir et blanc, papiers charbonnés noirs. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur M. Bouteau sont priées de les donner à l'adresse indiquée plus haut.

FRATERNITE DES COMBATTANTS. — Arbre de Noël. — La fête de famille qui doit réunir les enfants des combattants belges et français, aura lieu demain dimanche. La réunion commencera à 3 h. très précises.

CORALE « LA CECILIA ». — Les choristes se sont réunis en assemblée générale, et ont procédé au renouvellement de leur commission, qui se compose de MM. Demotier Emile, président d'honneur; Lagnies Albert, vice-président d'honneur; Her Din, président; Vanherpe Edouard, vice-président; Glorieux Henri, secrétaire; Bataille Edouard, trésorier; Verreydt Arthur, Marchand César, Vercoeur Albert, Van-

trouvaient exactement à l'heure dite devant la grille des écuries du château de Kérampart. — Blanche les introduisit tous les deux dans le petit salon, et, en proie à une émotion terrible, interrogea Victor Courteuil du regard.

— Celui-ci comprenait cette mimique et répondit aussitôt : — Je ne sais pas L. Je ne puis rien vous dire L. Elle est très nerveuse... bien que je ne l'aie nullement fatiguée depuis deux jours... Enfin, nous allons bien voir L. Peut-être L. Je vais faire l'impossible L. Je vous l'ai promis L.

— Et tout se passait, en cette séance, comme si Blanche de Kérampart avait eu réellement affaire à un vrai magnétiseur et à un sujet réellement hypnotisé. Que de fois, d'ailleurs, dans la vie, n'est-on pas dupe des charlatans et des empiriques, qui, après que l'on a été leur victime, vous conduisent au doute et au scepticisme L.

Pauvre Blanche L. elle n'en était pas là encore et ne demandait qu'à être convaincue... — On comprend, pour sa petite sœur, Victor Courteuil prenait tout son temps. Et il poursuivait ses passes, afin que l'impatience et l'angoisse de Blanche de Kérampart amenassent celle-ci jusqu'aux dernières limites de la crédulité.

— Au bout de quelques minutes, Chinette tressaillait brusquement sous une passe foudroyante, et d'une voix sourde : — Vous ne faites mal L. N'allez pas à votre L. Il me semble que vous m'enfonchez des épingles dans la tête L.

Courteuil possédait son thème sur le bout de ses doigts. Une fois son plan élaboré, il avait soigneusement feinté un traité de magnétisme et noté 'na à un tour les plé-

nomènes qui se produisent fréquemment chez les sujets soumis à l'hypnose. — Vous me faites mal L. répéta Gilette... — On se souvient que le pseudonyme Chinette avait été écrit comme trop trivial... Vous allez trop vite L. Peut-on faire souffrir ainsi une pauvre femme L.

— A qui Victor Courteuil répondit : — Dormez L. Je te veux L. Je vous l'ordonne L.

— Ici, se souvenant de sa leçon, Gilette crut devoir pousser un profond gémissement... Puis ce gémissement s'affaiblit, se fondit en un soupir allégit, et Victor Courteuil, si maître de lui qu'il put être, ne put réprimer une exclamation de stupeur...

En jouant la comédie, en entrant dans la peau du magnétiseur, Courteuil était bel et bien parti à son propre piège L. Gilette venait de s'endormir d'un profond sommeil... — Ça... c'est trop fort L. murmura à mi-voix celui que nous pouvons appeler le magnétiseur malgré lui... — Qu'est-ce qui est trop fort L. demandait Blanche de Kérampart un écho.

— Et, en prononçant ces derniers mots, prenant une des épingles à cheveux qui reposaient sur le bandeau de Gilette, il lui piqua d'un coup, en se penchant à l'arrière, la tête au front. — Va te promener L. Gilette y allait parfaitement de son petit voyage L. Gilette était bel et bien en léthargie L. Victor Courteuil n'était pas un gars à se laisser démonter facilement.

ON DÉCOUVRE ENCORE ONZE OBUS.

Ces onze obus de petit calibre viennent d'être découverts dans la propriété de M. Alexandre Cailliez boulevard de la Marine.

UN OUVRIER SE FRACTURE LA JAMBÈ. — Occupé au transport de sacs de carbonate de soude à l'usine de St-Gobain, M. Gossin de Vierzon, demeurant à Wasquehal, 79, rue de l'Église, a été atteint par la chute d'un sac de sacs et le choc fut si brusque que la jambe droite de l'ouvrier fut fracturée. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Vierzon, où il a reçu une incapacité de travail de trois mois.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Vignon, Libraire, rue Ferrer.

LANNON

LA T. S. F. POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Grâce à la généreuse libéralité de M. et Mme Georges Bouteau et de la maison Tricot et Cie, les vieillards de l'hospice ont maintenant l'agrément d'entendre les émissions radiophoniques de Londres, Paris et Bruxelles.

L'inauguration de cet appareil, qui constitue un événement pour les bons vieillards de l'hospice, aura lieu le 16 h. en présence de M. et Mme Georges Bouteau, M. Tricot, M. Dujardin, maire, et des membres de l'Administration de l'hospice.

En remettant l'appareil aux mains de l'Administration de l'hospice, M. Georges Bouteau prononcera une allocution, exprimant tout le plaisir qu'il éprouvait en procurant cette saine distraction aux vieillards.

M. Dujardin, maire, a remercié M. et Mme Georges Bouteau et la maison Tricot, au nom de l'Administration de l'hospice, pour leur geste généreux en faveur des hospitalisés. Et tandis que les vifs applaudissements, on entendait de Paris, un astringent concert, à la grande joie de toute la famille, qui n'avait jamais entendu chanter d'aussi loin...

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-BERTHOLD tiendra son assemblée générale trimestrielle, dimanche 26 décembre, à 17 h., au siège, Café du Coq.

L'IMPÔT CÉDULAIRE SUR LES REVENUS. — Le percepteur prévient les intéressés que les rôles supplémentaires de l'impôt sur les revenus, des années 1920 et 1921, sont publiés à la date du 26 décembre.

FLERS

CONSEIL DE REVISION DE LA CLASSE 1927. — Le conseil de révision pour l'examen des journeaux des classes 1924, 1925 et 1926 et des jeunes gens de la classe 1927, sont fixés pour la commune de Flers-Lille au lundi 27 décembre, à 14 h., à la Mairie de Lanoy.

LA MAIRIE sera ouverte aujourd'hui samedi, jour de Noël, de 10 à 11 h.

HEM

Un enfant de trois ans tué par une automobile. — Un pénible accident s'est produit vendredi, vers 10 heures, occasionnant la mort d'un enfant, M. Boone, marchand de produits alimentaires, rue de la Saline, à Leers (Belgique), descendait la rue de la Tribounerie avec sa camionnette de livraison; il obliqua à droite pour se diriger sur Hemport.

A ce moment, le petit Charles Lutanie, âgé de trois ans et demi, sortait de chez sa grand'mère, M^{lle} Velebre, pour se rendre chez l'épicerie. L'enfant, qui s'était engagé sur la chaussée, eut un mouvement de recul en apercevant l'auto, mais trop tard hélas, car l'auto le renversa sur la chaussée.

M. Boone arrêta immédiatement sa voiture et se porta au secours de la petite victime, assis par un passant, M. Daniel, menuisier, mais l'enfant avait cessé de vivre, des suites d'une fracture du crâne. Un docteur, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Entre temps, des voisins allaient prévenir avec tous les ménagements possibles M. et M^{lle} Lutanie, qui travaillaient tous deux à la teinturerie de MM. Meulloux et Mulaton. On juge de leur douleur en apprenant le malheur qui les atteint.

A la suite de cet accident mortel, M. Boone se rendit à la gendarmerie de Lanoy pour se constituer prisonnier. Le gendarme qui se rendit, vendredi après-midi, sur les lieux de l'accident pour faire une enquête. Le Parquet de Lille, prévenu, a donné l'ordre de conduire le chauffeur à la Maison d'arrêt, pour y être écroué.

LEERS

L'ORPHEON LEERSOIS célèbre la fête Sainte-Cécile aujourd'hui, 25 décembre. Au cours de la grande messe de 10 h., il interprétera, sous la direction de M. Octave Decocq, la messe à 3 voix de Simon. Les soli seront chantés par M. Fernand Hochin.

Après l'exécution, un vin d'honneur sera offert au siège, aux membres et aux amis de la société.

En raison des deuil qui viennent d'éprouver le jeune groupement et aussi du coût de la vie qui l'a obligé à réserver soigneusement les fonds existants, la commission a décidé de ne pas organiser de banquet. Désireux, néanmoins, de témoigner sa reconnaissance envers ses membres honoraires et bienfaiteurs, elle leur offrira une brillante représentation d'un grand concert qui sera donné le début de février dans la salle de l'Harmonie. L'entrée leur en sera accordée gratuitement sur présentation de leur carte, qui peut être retirée dès maintenant au siège.

CYSOING

A LA SAINT-EVRARD. — Domain, dimanche la société de gymnastique célébrera sa fête patronale. Les sociétaires sont convoqués à 9 h. 30 au local, pour se rendre en cortège à la grande messe, à l'issue de la cérémonie, visite chez le président.

Le 20 à 16 h. 30, dans la salle des fêtes de l'Association, une conférence avec projections sera donnée. Cette conférence est réservée aux familles des membres honoraires et actifs de l'Association. M. Henri Delaistre, rue du Cimetière 3, pour la distribution des coupons de Noël.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, SAMEDI 25 DECEMBRE: Hôtel de Ville: Etat-civil, de 9 h. à 12 h. Caisse d'Epargne: fermée. Etablissement Municipal des Bains: fermé. Théâtre Municipal: 14 h. 45 et 20 h. 15: « La Bayadère ».

Association des Dames charitables: fête pour les enfants des écoles communales à 9 h. et à 14 h. 30, au Gymnase, place Saint-Jacques. L'Arbre de Noël des Combattants: Groupe du Centre: 16 h., au siège, Café de l'Étoile de Ville, place Victor Haasbroeck. Groupe des Philanthropes: 14 h. 30 et 19 h. 45, au siège.

Groupe des Dames: 17 h., à la Maison des Combattants, 129, rue du Touquet. Groupe du Blanc-Bleu: 16 h., au Groupe Municipal, rue de Mouvaux. Médecins de garde: docteur Cateau, 10, rue Wincoc-Quecque; docteur Ducatillon, 87, rue de Gerd.

Pharmaciens de garde: MM. Asseline, 57, boulevard Gambetta; Dujardin, 6, place des Philanthropes.

UNE TOURQUENNOISE OBTIENT UN PRIX DE VERTU. — Nous avons annoncé, hier matin que le prix Houdard, de 500 francs, venait d'être attribué à M^{lle} Marie Heddebrand, qui habite Tourcoing, rue de l'Épinette, impasse Testelin.

Nulle récompense ne pouvait être mieux attribuée. En effet, née à Tourcoing en 1868, aide d'une famille de dix enfants, M^{lle} Heddebrand dut, dès l'âge de 11 ans, travailler

TOURCOING

AUJOURD'HUI, SAMEDI 25 DECEMBRE: Hôtel de Ville: Etat-civil, de 9 h. à 12 h. Caisse d'Epargne: fermée. Etablissement Municipal des Bains: fermé. Théâtre Municipal: 14 h. 45 et 20 h. 15: « La Bayadère ».

Association des Dames charitables: fête pour les enfants des écoles communales à 9 h. et à 14 h. 30, au Gymnase, place Saint-Jacques. L'Arbre de Noël des Combattants: Groupe du Centre: 16 h., au siège, Café de l'Étoile de Ville, place Victor Haasbroeck. Groupe des Philanthropes: 14 h. 30 et 19 h. 45, au siège.

Groupe des Dames: 17 h., à la Maison des Combattants, 129, rue du Touquet. Groupe du Blanc-Bleu: 16 h., au Groupe Municipal, rue de Mouvaux. Médecins de garde: docteur Cateau, 10, rue Wincoc-Quecque; docteur Ducatillon, 87, rue de Gerd.

Pharmaciens de garde: MM. Asseline, 57, boulevard Gambetta; Dujardin, 6, place des Philanthropes.

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Voici le compte-rendu analytique de la séance du 23 décembre.

CRISE INDUSTRIELLE

Appuyant les délibérations prises par tous les Groupements économiques, la Chambre de commerce insiste pour que les Tribunaux reçoivent des instructions à l'effet que soient jugés dans le plus bref délai les procès engagés contre les associations marchandes de producteurs. En cela, maintenir la tradition de confiance et de probité qui a toujours été l'appanage du commerce et de l'industrie française.

TAXE D'APPRENTISSAGE

La Chambre de commerce constate avec satisfaction: 1^o que le Comité central interprofessionnel de l'apprentissage a enregistré que le refus d'admission par le double emploi d'une école publique et d'une école privée avait été écarté par la section permanente du Conseil supérieur de l'enseignement technique, et que des décisions injustes avaient été cassées par elle; 2^o que dans la Commission permanente des répartitions patronales seraient, à l'avenir, pris en compte les plus grands besoins.

TAXE A L'EXPORTATION

Se joignant à tous les Groupements économiques, la Chambre de commerce réclame à nouveau et sans délai, la suppression de toutes les entraves à l'exportation, et spécialement l'abrogation totale de la taxe à l'exportation.

UNIFICATION DU DROIT SUR LA LETTRE DE CHANGE ET LE BILLET A ORDRE

Après avoir pris connaissance du rapport très documenté présenté par M. Jules Jolre, la Chambre de commerce se rallie à ses conclusions et homologe les réponses au questionnaire posé par le ministre du Commerce.

PETITION EN FAVEUR DE LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE TOURCOING-LÈS-FRANCS AVEC OUVERTURE DE PASSAGES INFÉRIEURS RUE DE BRADFORT ET AU FLOCON

La Chambre de commerce a chargé MM. Edmond Masurel et Augustin Masquière, porteurs de la pétition, de solliciter l'attention de la Municipalité et de la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour effectuer ces travaux le plus vite possible, aussi bien dans l'intérêt de la Compagnie du Nord que pour celui de la circulation.

EXPORTATION DES CAPITAUX

Considérant que le rapatriement des capitaux est indispensable pour rétablir notre situation financière et notre indépendance; Considérant que la loi d'exportation des capitaux ne répond plus à son objet; Considérant que ces mesures sont nécessaires pour régulariser le marché;

La Chambre de commerce demande que le Gouvernement abroge le plus vite possible la loi qui interdit l'exportation des capitaux.

L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU CLINQUET

L'inauguration de l'École maternelle du Clinquet aura lieu dimanche 26 décembre, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Gustave Dron, sénateur-maire, des membres de l'Administration municipale et de l'Inspection départementale des écoles maternelles.

Cette inauguration sera suivie de la fête de Noël, donnée sous le patronage des Dames charitables.

Le premier concert de la Société des Concerts du Conservatoire

L'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire a mis au pupitre son programme de la première manifestation artistique.

Le festival Beethoven comportera les œuvres suivantes: l'ouverture « Egmont »; un concerto pour violon; « A la bien-aimée », romanesque en fa pour piano, et l'admirable « Symphonie pastorale » d'Étude de ce magnifique programme est menée activement, sous la baguette de M. Lucien Niveret.

Le concours de M^{lle} Biseau-Berthelot, l'éminente cantatrice, soliste des Concerts Colonne et Lamoureux, ainsi que celui du grand violoniste français William Cantrelle, soliste des Grands Concerts Colonne, donneront à la première réunion artistique de la Société des concerts du Conservatoire, un cachet tout particulier.

Nous avons dit que chaleureux accueil avait été fait à la Société des concerts. Les encouragements venus de tous côtés sont du meilleur augure et cela prouve que le public tourquois est à la hauteur de la tâche de cette création et la nécessité pour notre ville de posséder un grand orchestre de concerts.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements précis pourront s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

L'ON PRÉVOIT UNE VAGUE DE BAISSE

Et lorsque les chants populaires entonnés par l'automobile étaient repris par tous ces hommes rudes et énergiques, il était toujours de ne pas soulever vivre toujours ces instants si calmes, où disparaissait même la crainte permanente du danger.

Les Noël de guerre laisseront, malgré le temps, dans tous les cœurs de ceux qui les ont connus, des souvenirs ineffaçables faits de fonctions ressenties pendant ces quelques heures de répit dans la tourmente qui soulevait alors le pays.

Rayon de bonheur dans une douceur rendait pas compte elle-même, mais dans lequel elle faisait passer toute la vitalité de son âme, Blanche de Kérampart suppliait Gilette, en lui disant : — Cherchez L. cherchez L. je vous en conjure L. Dites-moi où est mon enfant L.

Et l'autre, remuée jusqu'en ses moelles : — Où est L. Ne pleurez pas L. Gilette, il le sait L. Il le sait L. Je le sais aussi L. Je le vois L. Oh ! qu'elle est maigre L. Oh ! qu'elle est pâle L. Oh ! comme elle est malheureuse, elle aussi L. Elle a fait L. bien fait L.

Et Chinette tendait la main, faisant le geste de mendier. Deux larmes brûlantes, accompagnant un déhilarant sanglot, avaient coulé sur les joues en feu de Blanche de Kérampart... — Elle n'en doutait pas un seul instant ! L'endormie lui disait la vérité L.

Et Gilette de répéter encore : — Elle va faire L. bien fait L. Ces mots éveillaient un souvenir tout récent dans la mémoire de Blanche. — Ah ! mon Dieu L. s'écria-t-elle... non ! Dieu L. si c'était L. — Et se retournant vers Courteuil : — Monsieur L. Je vous en conjure L. Monsieur L. par pitié L. Demandez-lui L. Ah L. je ne sais plus L. Je crois que je deviens folle L. Oui L. C'est cela L. Une enfant L. Dans l'Orna... en Normandie L. Il ne savait plus trop quel aspect prendre, Victor Courteuil, et il était en train de se dire que la machine si admirablement montée allait éclipser et se retourner contre lui.

Les firmes

de M. le chanoine J.-M. Debraubant. — Noël, avons annoncé, hier, la mort de M. le chanoine J.-M. Debraubant et célébré la profonde émotion causée par son décès.

Les funérailles de M. le chanoine J.-M. Debraubant auront lieu le mardi 28 décembre, à 10 h. 15, en l'église Notre-Dame. Mgr Margarin, vicaire général, viendra présider la cérémonie. L'assemblée sera à 10 heures, à la maison mortuaire, 74, rue Nationale. Les vigiles des morts seront chantées le dimanche 26 décembre, à 18 heures, et la messe de convoi le lundi 27 décembre, à 9 h. 30.

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Voici le compte-rendu analytique de la séance du 23 décembre.

CRISE INDUSTRIELLE

Appuyant les délibérations prises par tous les Groupements économiques, la Chambre de commerce insiste pour que les Tribunaux reçoivent des instructions à l'effet que soient jugés dans le plus bref délai les procès engagés contre les associations marchandes de producteurs. En cela, maintenir la tradition de confiance et de probité qui a toujours été l'appanage du commerce et de l'industrie française.

TAXE D'APPRENTISSAGE

La Chambre de commerce constate avec satisfaction: 1^o que le Comité central interprofessionnel de l'apprentissage a enregistré que le refus d'admission par le double emploi d'une école publique et d'une école privée avait été écarté par la section permanente du Conseil supérieur de l'enseignement technique, et que des décisions injustes avaient été cassées par elle; 2^o que dans la Commission permanente des répartitions patronales seraient, à l'avenir, pris en compte les plus grands besoins.

TAXE A L'EXPORTATION

Se joignant à tous les Groupements économiques, la Chambre de commerce réclame à nouveau et sans délai, la suppression de toutes les entraves à l'exportation, et spécialement l'abrogation totale de la taxe à l'exportation.

UNIFICATION DU DROIT SUR LA LETTRE DE CHANGE ET LE BILLET A ORDRE

Après avoir pris connaissance du rapport très documenté présenté par M. Jules Jolre, la Chambre de commerce se rallie à ses conclusions et homologe les réponses au questionnaire posé par le ministre du Commerce.

PETITION EN FAVEUR DE LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE TOURCOING-LÈS-FRANCS AVEC OUVERTURE DE PASSAGES INFÉRIEURS RUE DE BRADFORT ET AU FLOCON

La Chambre de commerce a chargé MM. Edmond Masurel et Augustin Masquière, porteurs de la pétition, de solliciter l'attention de la Municipalité et de la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour effectuer ces travaux le plus vite possible, aussi bien dans l'intérêt de la Compagnie du Nord que pour celui de la circulation.

EXPORTATION DES CAPITAUX

Considérant que le rapatriement des capitaux est indispensable pour rétablir notre situation financière et notre indépendance; Considérant que la loi d'exportation des capitaux ne répond plus à son objet; Considérant que ces mesures sont nécessaires pour régulariser le marché;

La Chambre de commerce demande que le Gouvernement abroge le plus vite possible la loi qui interdit l'exportation des capitaux.

L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU CLINQUET

L'inauguration de l'École maternelle du Clinquet aura lieu dimanche 26 décembre, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Gustave Dron, sénateur-maire, des membres de l'Administration municipale et de l'Inspection départementale des écoles maternelles.